HOMMAGE A M. JACQUES CHENEVIÈRE, MEMBRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

UN JUBILÉ

Une manifestation de sympathie et de reconnaissance s'est déroulée, lundi 7 novembre, au siège du Comité, en l'honneur de M. Jacques Chenevière, à l'occasion du 30me anniversaire de sa nomination comme membre du Comité international de la Croix-Rouge.

En effet, c'est le 6 novembre 1919 que M. Chenevière fut appelé à faire partie du Comité international après avoir auparavant collaboré à la grande tâche assumée par lui en prenant part — depuis les débuts de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, en août 1914 — à l'organisation de celle-ci puis à la direction des Services de l'« Entente ».

Trente années durant, M. Chenevière n'a cessé de jouer un rôle prépondérant au sein du Comité international de la Croix-Rouge et tous ceux qui ont eu le privilège de travailler sous sa direction ont apprécié l'élévation de ses sentiments, son souci de vérité et la sûreté de son jugement.

La présence de Mme J. Chenevière et de nombreuses dames, accentuait le caractère intime et affectueux de cette manifestation à laquelle assistaient les membres du Comité international ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices du Comité et de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

M. Paul Ruegger, président du Comité international, exprima à son collègue, doyen d'ancienneté, les félicitations et les vœux du Comité.

Il rappela en termes sensibles les activités déployées par M. Chenevière et rendit un hommage particulier à celui qui fut pendant trente-cinq années l'un des serviteurs les plus fidèles et les plus désintéressés de l'œuvre de la Croix-Rouge.

M. Ruegger remit au jubilaire la médaille d'or du Comité international de la Croix-Rouge, en témoignage de la reconnaissance et de l'admiration du Comité pour l'œuvre qu'il accomplit au sein de l'institution.

M. Jacques Chenevière exprima, non sans émotion, au Comité international et à ses collaborateurs toute sa gratitude ; il égrena au cours d'une allocution très vivante le chapelet de ses souvenirs, rappelant la naissance de l'Agence internationale des prisonniers de guerre de 1914 et la reprise de son activité en 1939. Il adressa également une pensée de reconnaissance aux personnes dont il fut le disciple ou le collaborateur et se félicita de pouvoir travailler maintenant aux côtés de l'actuel président, M. Paul Ruegger.

ACTIVITÉS DE M. JACQUES CHENEVIÈRE AU SEIN DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Lorsqu'éclata la première guerre mondiale, le Comité international de la Croix-Rouge se trouva devant une tâche humanitaire sans précédent. Son président, Gustave Ador, fit appel à M. Jacques Chenevière, qui, dès septembre 1914, commença, aux côtés de son père, l'écrivain Adolphe Chenevière, sa féconde carrière au service de la Croix-Rouge.

On lui confia d'emblée, ainsi qu'à Mme R. M. Frick, alors Mlle Cramer, puis à Etienne Clouzot, la charge de mettre sur pied l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Tout était entièrement à créer, jusqu'aux méthodes de travail elles-mêmes. On imaginera sans peine combien de travail, d'initiatives, de démarches furent nécessaires pour concevoir, organiser et faire fonctionner l'Agence, véritable « usine » de douze cents ouvriers, avec ses immenses fichiers, ses listes officielles, ses dossiers d'enquêtes, ses innombrables rapports de délégués, sa correspondance incessante avec les Autorités et les Sociétés de la Croix-Rouge de presque tous les Etats du Monde.

Après s'être attaché, en qualité de « co-directeur des Services de l'Entente », pendant près de cinq ans et dans un effort de tous les instants, à cette œuvre considérable, M. Chenevière fut nommé, conseiller en juillet 1919, puis, le 6 novembre de la même année, membre du Comité international de la Croix-Rouge. Il continua à vouer à celui-ci le meilleur de son temps.

La cessation des hostilités n'avait pas marqué la fin des tâches de la Croix-Rouge. Le Comité international avait à faire face à d'importantes activités d'après-guerre, dont la plus significative fut d'assurer le rapatriement des prisonniers de guerre des différentes nationalités. Dès cette époque, M. Chenevière fut appelé à siéger à la « Commission des Missions », à qui incombait le contrôle des délégués du Comité international dans les divers pays, et suivit de près les autres activités.

Le 11 juin 1923, le Comité international, soucieux de concentrer la gestion de ses services, appela M. Chenevière au poste de directeur général. Partageant son temps entre la vocation charitable et sa carrière d'écrivain, il dut cependant songer à réserver à celle-ci une part plus grande de son activité, afin de pouvoir mener à chef son œuvre littéraire. Aussi fut-il contraint de résigner son poste directorial. Une « Commission de direction » fut alors créée, dont il fut d'ailleurs membre dès février 1925.

Pendant plusieurs années, M. Chenevière participa, en compagnie de MM. G. Werner et P. Logoz, à la suite de la création de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en 1919, aux études et négociations relatives à l'Organisation internationale de la Croix-Rouge et fut membre des diverses commissions instituées à cet effet par les Conférences internationales de la Croix-Rouge. Cette question, reprise par M. Max Huber, devenu président du Comité international, aboutit en 1928 à l'élaboration des statuts de la Croix-Rouge internationale.

Il fut également membre, en 1928, de la « Commission d'étude du matériel sanitaire » et, en 1936, du « Bureau » du Comité international, organe de direction des affaires courantes. Il participa en outre de façon active aux diverses Conférences internationales de la Croix-Rouge et accomplit des missions délicates dans plusieurs pays.

En outre et surtout, lorsque des conflits armés vinrent, dès 1933, imposer au Comité international des tâches nouvelles, M. Chenevière y prit toujours une part prépondérante : guerre du Chaco, guerre d'Ethiopie, guerre civile en Espagne. Ce dernier conflit, on le sait, donna lieu à de très importantes interventions du Comité et entraîna la création de services particulièrement développés. M. Chenevière fut un membre régulier de la Commission chargée de diriger l'ensemble de cette action ; cette commission se réunit plusieurs heures chaque jour pendant trois ans.

Mais des menaces plus graves encore planaient sur le monde. Le Comité international de la Croix-Rouge, sentant la nécessité de se tenir prêt à toute éventualité, institua, dès septembre 1938, une « Commission des œuvres de guerre » dont la présidence fut confiée à M. Chenevière. Cette Commission prépara, jusque dans ses moindres détails, la mise « sur pied de guerre » du CICR. Elle s'assura des collaborateurs et des locaux nécessaires, notamment pour l'ouverture éventuelle de l'Agence centrale des prisonniers de guerre. Cette Commission travailla une année entière et son travail ne fut, hélas, pas vain, puisque le monde se trouva de nouveau entraîné dans une terrible tourmente.

Le Comité international dut faire face à des devoirs plus amples encore qu'en 1914. L'organisation, le contrôle général et l'inspiration de toutes ses activités dites « de guerre » furent confiés, dès le premier jour du conflit, à une « Commission centrale » qui étendait son autorité sur tous les organes de l'institution, et qui prit tout naturellement la succession de la « Commission des œuvres de guerre ». M. Chenevière en fut le président pendant plus d'une année. Cette Commission prit le nom, ultérieurement, de « Commission de coordination » puis de « Bureau » et fut placée sous la présidence de M. Max Huber ; M. Chenevière en fut également membre.

M. Chenevière avait été plus particulièrement chargé d'organiser, dès septembre 1939, cette fois encore avec Mme Frick-Cramer, l'Agence centrale renaissante et d'en assumer la direction. Il fut également, durant la seconde guerre mondiale et pendant de longues périodes, président de la « Commission

des prisonniers, internés et civils », membre de la « Commission administrative », président de la « Commission des délégations ».

Si l'on sait que le Comité international de la Croix-Rouge, pendant la seconde guerre mondiale — pour ne citer que quelques chiffres — a eu plus de quatre mille collaborateurs, que ses délégués ont accompli onze mille visites de camps de prisonniers, que l'Agence centrale a établi quarante millions de fiches et transmis vingt-cinq millions de messages civils, on comprendra que M. Chenevière ait dû, pendant ces six années tragiques, se donner tout entier à une tâche écrasante qui nécessitait une présence de tous les instants.

L'armistice ne mit pas fin à ces obligations d'une exceptionnelle ampleur, puisqu'aujourd'hui encore le Comité international accomplit d'importantes œuvres d'après-guerre, alors même que de nouveaux troubles sont venus, en bien des pays, causer de nouvelles détresses. M. Chenevière poursuivit sa collaboration avec une énergie inlassable.

Demeuré, sans interruption, membre du « Bureau », vice-président du Comité international en 1945, puis membre de la « Commission des secours », il assume aujourd'hui, outre d'autres travaux, la présidence de la « Commission des délégations », l'un des plus vivants secteurs de l'œuvre, où sa grande expérience et son jugement si sûr rendent d'incomparables services.

On doit à la plume de M. Chenevière plusieurs études sur l'œuvre de la Croix-Rouge qui ont paru dans diverses revues ; il fut aussi appelé à prononcer des conférences pleines de substance.

Cet exposé, forcément trop sommaire, ne peut faire connaître la somme de travail, de préoccupations, de responsabilités et d'initiatives qu'implique un tel apport à une œuvre en perpétuelle création et qu'il faut sans cesse adapter à des nécessités aussi urgentes qu'imprévues. Il ne saurait également donner qu'une image très imparfaite de ce que fut, au cours de trente-cinq années d'un labeur presque incessant, la carrière d'un homme qui a donné à la Croix-Rouge le meilleur de ses forces, de son intelligence et de son cœur.

NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Dans sa séance du 20 octobre, le Comité international de la Croix-Rouge s'est adjoint un nouveau membre en la personne de M. Rodolfo Olgiati, de Poschiavo (Grisons).

Né le 30 juin 1905 à Lugano, licencié en mathématiques et physique de l'Ecole polytechnique fédérale et ancien élève en langue et lettres italiennes de l'Université de Pérouse, M. Olgiati enseigna dans des collèges-internats en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Il dirigea des cours d'éducation populaire en Suisse et fut — de 1935 à 1941 —, secrétaire international du Service civil international.

Directeur en Espagne de l'Œuvre suisse de secours aux enfants d'Espagne (1937-1939), il fonda le Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, dont il fut, en 1940 et 1941, le secrétaire général.

De 1942 à 1943, M. Olgiati collabora à l'œuvre de la Croix-Rouge suisse en qualité de secrétaire général de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants ».

Enfin, après un voyage d'études aux Etats-Unis, il prit la direction du Don suisse (1944-1949).

Président de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, depuis 1945 ; président de la Commission des échanges scolaires et culturels de l'Aide suisse à l'Europe, M. Olgiati est membre de la Commission nationale suisse de l'UNESCO.

Par son ardent et généreux idéalisme et par la grande expérience qu'il s'est acquise dans le domaine des secours, qui fait partie du champ d'activité de la Croix-Rouge internationale, M. Rodolfo Olgiati rendra de précieux services et aidera utilement le Comité international de la Croix-Rouge dans l'accomplissement de sa tâche humanitaire.

LE COMITÉ INTERNATIONAL REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA CROIX-ROUGE NÉERLANDAISE

M. Paul Ruegger, président du Comité international de la Croix-Rouge, s'étant rendu à La Haye pour une session du Curatorium de l'Académie de droit international, a été reçu, à cette occasion, au siège de la Croix-Rouge néerlandaise, par le baron van Tuyll, président de cette Société nationale, entouré du Comité et des principaux collaborateurs de l'institution. M. Ruegger était accompagné de M. Pierre Boissier, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, en mission spéciale aux Pays-Bas.

Au cours du déjeuner qui suivit la réception et auquel participèrent deux membres du Gouvernement néerlandais, ainsi que le ministre de Suisse, le ministre de la Guerre pria le président du Comité international de la Croix-Rouge, au nom de Sa Majesté la reine Juliana, de transmettre au Comité international la « Médaille de la Croix-Rouge » décernée par elle à l'Institution de Genève.

En remerciant le président van Tuyll et le Gouvernement néerlandais de leur constant appui donné par eux à l'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge, M. Ruegger a souligné, en particulier, la part prise par les Pays-Bas dans la codification des règles pour la protection des victimes de conflits, ainsi que dans une série d'actions de secours entreprises par la Croix-Rouge dans différentes parties du monde.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES CONSACRÉS AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET A L'AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE [1]

Mars 1949

Dr Roland NITSCHE : Insel der Menschenlichkeit. (*Argentinisches Tageblatt*, Buenos-Aires, 28 mars).

Avril 1949

*** — Red Cross Work. — Help for Victims of Civil War. — China's relief. (*South China Morning Post*, Hongkong, 12 avril).

*** — Red Cross Committee hopes to be of help. (*The China Mail*, Hongkong, 12 avril).

*** — Int'l Red Cross plans relief work to aid Chinese War victims. (*Hongkong Tiger Standard*, Hongkong, 12 avril).

Pierre SCIZE : La Croix-Rouge internationale se réunira le 21 avril à Genève. « Il s'agit de mettre sur pied une convention protégeant les civils » nous dit M. Carl J. Burckhardt, ministre de Suisse en France, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge. (*Figaro*, Paris, 18 avril).

*** — Improving the Red Cross Conventions. (*Birmingham Post*, Birmingham, 21 avril).

*** — Inter Arma Caritas. (*Times*, Londres, 21 avril).

Garcia DIAZ : Ginabra : La Cruz Roja, reunida en Asamblea internacional. (*Informaciones*, Madrid, 27 avril).

*** — The Red Cross under revision. (*British Medical Journal*, Londres, 30 avril).

H. P. H. Behrens : The man who founded the Red Cross (*The Canadian Police Gazette*, Toronto, mai).

*** — Henry Dunant : Founder of the Red Cross. (*Official Publication of the Irish Red Cross Society*, Dublin, mai).

*** — Henry Dunant : Leben und Werk. (*Main-Echo*, Aschaffenburg, 5 mai).

*** — Dem Andenken von Henry Dunant : Der 8. Mai Rot-Kreuz-Tag in der ganzen Welt. (*Aachener Volkszeitung*, Aix-la-Chapelle, 7 mai).

---

[1] Cette liste contient l'indication des principaux articles que le Comité a reçus au cours des derniers mois. Voir les listes publiées dans les livraisons antérieures.

Enrique Pereira BORRAJO : Recordemos a Dunant en este dia. (*El Faro de Vigo*, Vigo, 8 mai).

K. N. Ein Leben im Dienste der Menschheit. — Kieler Morgenfeier des DRK zu Ehren Henry Dunants. (*Kieler Nachrichten*, Kiel, 10 mai).

*** — Die internationale Organisation des Roten Kreuzes. (*Die Neue Zeit*, Klagenfurt, 11 mai).

Jose CAMINERO : Ginebra, cuna de la Cruz Roja. (*Diaro de la Marina*, La Habana, 11 juin).

Georges CATTAUI : La Conférence diplomatique de Genève. (*La Bourse égyptienne*, Le Caire, 17 et 18 mai).

Etienne BERTHET : La Conférence diplomatique de Genève : Est-il possible de rendre une guerre moins inhumaine ? (*Le Réveil*, Grenoble, 18 mai).

T. F. En marge de la Conférence diplomatique de Genève. — Les origines de la Croix-Rouge. (*Le Jour*, Beyrouth, 18 mai).

Etienne BERTHET : La Conférence diplomatique de Genève : L'aide aux blessés militaires et aux prisonniers de guerre. (*Le Réveil*, Grenoble, 19 mai).

*** — Israel urges Red Cross to recognize Red Schield. (*Christian Science Monitor*, Boston, Mass., 21 mai).

*** — En marge de la Conférence diplomatique de Genève. — Le Comité international de la Croix-Rouge et la seconde guerre mondiale. (*Le Jour*, Beyrouth, 23 mai).

Juin 1949

Jose CAMINERO : La Conferencia diplomática de Ginebra. (*Diario de la Marina*, La Havane, 4 juin).

Juillet 1949

*** — Celebrazione di Henry Dunant nel 90° anniversario di Solferino. — La ceremonia commemorativa sui luoghi della battaglia (*Croce Rossa Italiana*, Rome, juillet).

Tom POCOCK : Red Cross, White Cross. (*Daily Mail*, Londres, 28 juillet).

Août 1949

Jürgen PECHEL : Rot-Kreuz-Tagung schafft neues Kriegsrecht. (*Die neue Zeitung*, Munich, 17 août).

H. G. DANIELS : Red Cross Revision. (*The Spectator*, Londres, 19 août).